

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>2006/0180(COD)</p>	Procédure terminée
<p>Enquêtes sur les forces de travail: introduire le salaire de l'emploi principal comme variable obligatoire (modif. règl. 577/98/CE)</p> <p>Modification Règlement (EC) No 577/98 1997/0202(CNS)</p> <p>Sujet 4.15 Politique de l'emploi, lutte contre le chômage</p>	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex